

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Vice-président du Conseil Général Monsieur le Général Gouverneur des  
Invalides, Messieurs les Compagnons de la Libération, Chers Collègues Maires et Elus,  
Les autorités civiles et militaires,  
Madame Claude LEGALL,  
Madame Françoise HEYREND,  
Et la famille de Monsieur HEYREND, Mesdames, Messieurs,

En l'an 2000, dans la préface du premier ouvrage retraçant la vie de la commune de Mériel, je récrivais les mots suivants, je cite :

Cet ouvrage doit permettre à chacun de nous, de prendre en compte que l'avenir est indissociable du passé, fondation nécessaire pour analyser une situation et se projeter dans l'avenir, avec des éléments de réflexion et d'expérience.

Il serait vain de croire, qu'il est possible d'équilibrer le présent et de préparer l'avenir, sans se souvenir du passé. Nous en rappeler est au contraire notre richesse et notre privilège. C'est au travers d'un environnement, de sites, d'anecdotes, de faits-divers, de personnages, d'évènements heureux et malheureux, que la vie d'un village se tisse pour écrire l'histoire. »

Permettez-moi modestement de penser que ces réflexions peuvent s'appliquer aux 36 000 communes qui composent notre pays, pour fonder et façonner son histoire , sa culture et son identité.

La commune de Mériel, représente par son Conseil Municipal, en harmonie avec les propos que je viens de citer, lors de sa séance du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2005, a souhaité à l'unanimité, rendre hommage à un de ses concitoyens, Jean-Marie HEYREND, **dernier compagnon de la Libération du département du Val d'Oise.**

Symboliquement, nous avons souhaité rendre cet hommage, à l'occasion des cérémonies commémoratives de la Libération de Mériel, qui eut lieu le 30 août 1944.

Il y a quelques instants, avec dignité et recueillement, tous ensemble, dans la simplicité, nous avons dévoilé la plaque d'une nouvelle rue de Mériel, au nom de Jean-Marie HEYREND, afin de ne pas oublier.

**Jean-Marie HEYREND** est né le 15 septembre 1919 à Metz ; alors qu'il fait des études d'ingénieur électro-mécanicien, la seconde guerre mondiale éclate. Contacté au début des années 1940 par les services secrets de renseignements britanniques, il les renseigne sur les convois et mouvements de troupes allemandes dans la région et outre-Rhin.

Incorporé de force, en tant que lorrain, dans l'armée allemande en 1941, il poursuit au prix des plus grands dangers, son rôle d'agent de renseignements.

Après avoir combattu sur le front de l'Est, il tente de désertir à la frontière belge. Arrêté, il s'évade le 12 novembre 1942.

Repris, il est condamné à mort par un conseil de guerre allemand.

Il s'évade de nouveau le 15 janvier 1943 et rejoint Paris.

Entre temps, sa famille qui appartient à une organisation de résistance, est décimée par des arrestations et des exécutions.

Nomme agent P2 de la section « Castille », il intègre le mouvement « Défense de la France ».

Nommé aspirant F.F.I., il seconde Philippe VIANNAY. Ses compétences techniques sont utilisées pour équiper des convois qui ravitaillent clandestinement des maquis de Seine et Oise.

Arrêté une nouvelle fois le 21 mai 1944, il est interné à la prison de la Santé, « torturé, il refuse de parler.

Transféré aux Tournelles le 28 juillet 1944, puis au Camp d'Ecrouves en Meurthe-et-Moselle, le 10 août 1944, il essaie une fois encore de s'évader. Repris, s'évade cette fois-ci définitivement de la prison d'Ecrouves dans la nuit du 14 au 15 septembre 1944.

Alors, le Lieutenant Jean-Marie HEYREND rejoint immédiatement les troupes américaines près de Toul et se bat à leurs côtés jusqu'à la libération de sa Lorraine natale.

De retour à Paris, il souhaite ardemment s'engager pour poursuivre la libération de son pays, la France.

Profondément affecté par le régime de privation, son état de santé le contraint à passer les derniers mois de la guerre sur un lit d'hôpital, pour y soigner les profondes séquelles de ces longs mois d'emprisonnement.

Il rencontrera pendant cette période celle qui deviendra son épouse, mademoiselle ULLRICH, médecin pneumologue au sanatorium de Saint-Martin du Tertre, établissement où il était soigné.

Après la guerre, Jean-Marie HEYREND a travaillé en qualité de conseiller technique et metteur au point de prototypes dans le secteur automobile, jusqu'à sa retraite en 1991. De son union, il a deux filles, Claude et Françoise, cinq petits-enfants et quatre arrière petits-enfants.

C'est en 1974 que Madame et Monsieur HEYREND s'installent à Mériel dans un secteur au calme, dans la petite rue portant le nom d'Allée des Acacias.

De cette famille d'une grande discrétion, j'ai le souvenir présent d'un homme à la stature imposante, porteur d'une vie à la fois rude et simple, d'une vie pleinement remplie, où l'humilité ne laissait que peu de place à de longs dialogues, mais où la courtoisie, le comportement entier et toujours empreint d'une note d'humour bien personnelle, caractérisaient une forte et attachante personnalité.

Fidèle à toutes les cérémonies commémoratives locales depuis son arrivée à Mériel, j'avais souvent l'occasion de le rencontrer et d'échanger quelques mots et anecdotes amicales.

Le 4 septembre 2001, face à l'altération de son état de santé,

Jean-Marie HEYREND est admis en qualité de pensionnaire à l'institution Nationale des Invalides de Paris.

Il est intégré dans la Garde d'Honneur qui assume sa mission autour de l'Etendard des Invalides.

Son courage exceptionnel, lors d'une période particulièrement tragique de l'Histoire de notre pays, lui a valu reconnaissance au travers de nombreuses décorations :

Officier de la Légion d'Honneur

Compagnon de la Libération par décret du 12 septembre 1945

Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Titulaire de la Croix de Guerre 39-45 avec palme et de la médaille des Evadés.

C'est le 25 septembre 2005 qu'il nous quitte dans sa 86<sup>ème</sup> année.

A cet instant, permettez-moi de remercier chaleureusement de leur présence parmi nous trois Compagnons de la Libération, Monsieur CORTOT et Monsieur DE DARUVAR.

Monsieur CLOSTERMAN

Mesdames BONGRAND SAINT HILLIER, PARDON, VALEYRON, et BONNIER

Madame Claude Le GALL et Madame Françoise HEYREND,

ses deux filles ainsi que toute sa famille,

de remercier pour l'aide apportée à la réalisation de l'exposition et du film qui sera projeté pendant le cocktail :

la Chancellerie de l'Ordre des Compagnons de la Libération, et tout particulièrement le Colonel Le BASTARD

la Section de l'UNC de Deuil-la-Barre et la Section de l'UNC de Merlel.

ainsi que tous les porte-drapeaux, les anciens combattants et leurs représentants, venus de nombreuses sections des communes du Val d'Oise.

Alors que nous fêtons et commémorons depuis quelques semaines sur les sites stratégiques et dans tous les villages de France, l'anniversaire de la Libération de notre pays, la mémoire vivante s'éteint d'année en année.

Aussi, notre modeste démarche, de donner à cette nouvelle rue de Mériel, le nom de Jean-Marie HEYREND, homme de courage et d'exception, est la marque d'un symbole inaltérable auquel je suis très attaché : « le Devoir de Mémoire ».

En effet, aujourd'hui, une grande majorité de la population de notre pays, n'a pas vécu les effets dévastateurs d'une guerre ; sachons que cette liberté retrouvée est un privilège que nos aînés, au prix de nombreux sacrifices, nous ont légué.

Rappelons-nous que, dans le combat pour la Liberté, que nous évoquons aujourd'hui, ni la foi en l'avenir, ni le courage n'ont manqué aux soldats et aux Résistants.

Prenons conscience que la Paix et la Liberté se conjuguent avec Mémoire, Devoir, Respect, Tolérance, Partage et Fraternité.

Les chemins de la Mémoire sont les chemins de la Citoyenneté, aussi, il appartient, à nous tous, d'en faire prendre conscience aux nouvelles générations.

Que l'expérience de nos Anciens qui ont vécu des périodes particulièrement douloureuses de notre Histoire, soit source de réflexion et d'exemple.

Que cette expérience permette de ne jamais oublier, que c'est dans l'union, dans le courage et le travail, dans le respect de chacun et dans la fraternité, que l'on assure l'Avenir.

Merci à tous de votre présence qui perpétue l'Hommage et la Mémoire.

Pour terminer cette cérémonie, je vous invite à nous retrouver autour des buffets dressés dans cette salle, afin de prendre ensemble, dans la convivialité, le verve de l'Amitié.